Envoyé en préfecture le 21/11/2026
Reçu en préfecture le 21/11/2026
Publié le
ID : 029-212902696-20261118-D20260810-DE

SAINT-THURIEN, le 12 novembre 2026

CONVOCATION

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le Conseil Municipal se réunira à la Mairie de SAINT-THURIEN le

Mercredi 18 novembre 2026 à 19 h.

Ordre du jour :
1°) Election du 1er adjoint,
2°) Modification des commissions municipales,
3°) Désignation d'un élu référent « sécurité routière »,
4°) Aide pour les activités extrascolaires – modification,
5°) Budget primitif 2025 – décision modificative,
6°) Cessions et échanges de terrains,
7°) Régularisation voirie communale – cession gratuite de terrains,
8°) Conseil Municipal des Jeunes – modification du règlement,
9°) Médiation préalable obligatoire – adhésion au Centre de Gestion du Finistère,
10°) Quimperlé Communauté – désignation d'un représentant à la CLETC,
11°) Quimperlé Communauté – Projet Social de Territoire et Convention Territoriale Globale,
12°) Quimperlé Communauté – Pacte de gouvernance 2026-2032,
13°) SDEF – présentation du rapport d'activité 2025,
14°) Quart d'heure de libre expression.

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,
Anne Marie SEVENNEC.

Séance du 18 novembre 2026

L'an deux mil vingt-six, le dix-huit novembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué le douze novembre, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Madame Anne Marie SEVENNEC, Maire.
Etaient présents : Valérie LE DEZ, Frédéric BURGAUD-WUST, Julien BARGUILLE, Frédéric BIORET, Alice ZITO, Jérôme LE CUNFF, Julie COUTARD, Fanchon THUAUDET et Margaux DERRIEN.
Absents excusés : Pascal TANGUY (a donné pouvoir à Julien BARGUILLE) et Magalie BOUDIAF (a donné pouvoir à Anne Marie SEVENNEC).
Secrétaire de séance : Margaux DERRIEN.
Secrétaire auxiliaire : Hélène THIEC.

Le procès-verbal de la séance du 24 septembre 2026 est approuvé à l'unanimité.

Envoyé en préfecture le 21/11/2026
Reçu en préfecture le 21/11/2026
Publié le
ID : 029-212902696-20261118-D20260810-DE

Délibération du Conseil Municipal

*****

20260810

***Objet** : Désignation du représentant à la CLETC de Quimperlé Communauté*

Le Maire indique aux membres du conseil municipal que le conseil communautaire de Quimperlé Communauté a approuvé la création de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges entre la communauté d'agglomération et ses communes membres. Elle indique que chaque commune doit désigner un représentant au sein de cette commission. Elle précise que la CLETC a pour rôle d'assurer la neutralité budgétaire des transferts de compétences pour Quimperlé Communauté et ses communes membres.

Après avoir entendu l'exposé du Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal désigne :

- ***Anne Marie SEVENNEC en qualité de membre titulaire de la CLETC.***

Fait à SAINT-THURIEN, le 20 novembre 2026
Le Maire,

MAIRIE DE SAINT-THURIEN (Finistère)

Anne Marie SEVENNEC.